Bramois

Commune de Sion, district de Sion, canton du Valais

ISOS
Ortsbilder®

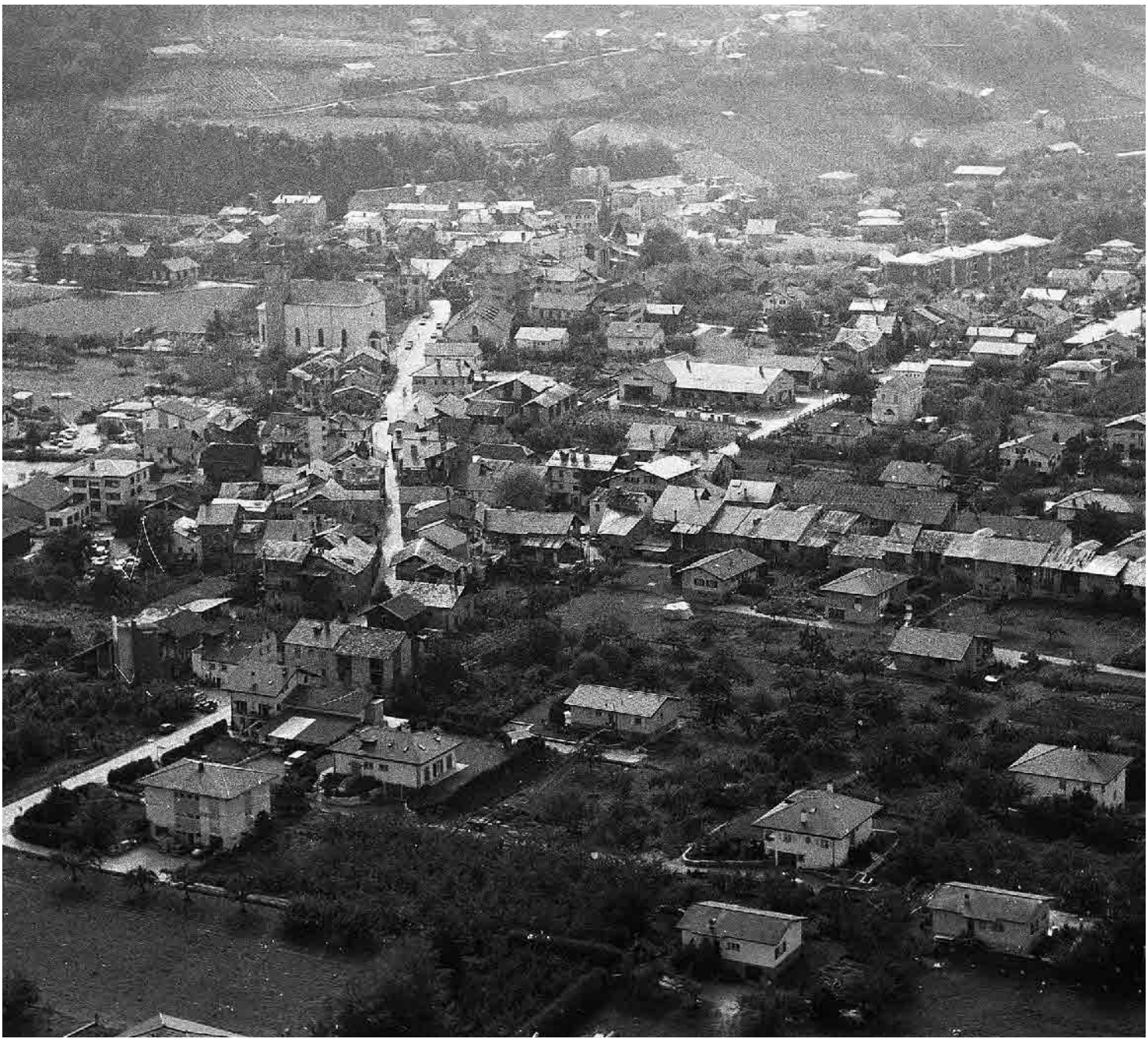
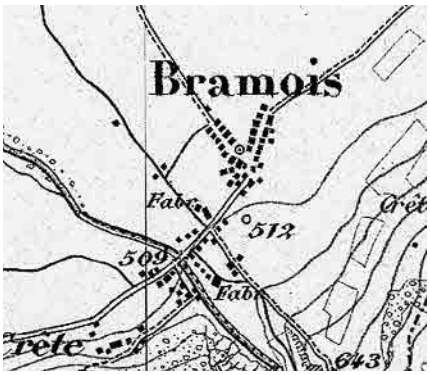
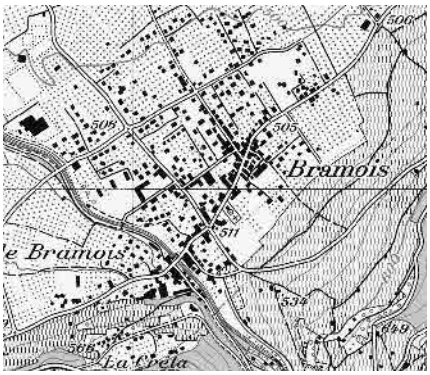


Photo aérienne Charles-André Meyer 1985, © SAT, Canton du Valais, Sion



Carte Siegfried 1880



Carte nationale 1992

En position stratégique au débouché des gorges de la Borgne dont il contrôle le franchissement, le site se caractérise par sa structure bicéphale. A la tête de pont médiévale et au tissu artisanal lié à l'énergie hydraulique s'oppose l'agglomération principale en limite de plaine.

Village ●

X	X		Qualités de la situation
X	X	/	Qualités spatiales
X	X	X	Qualités historico-architecturales

Bramois
Commune de Sion, district de Sion, canton du Valais



1 Chapelle Sainte-Catherine, vers 1650



2



3 Usine électrique, vers 1910



4 Villa 1900



5



6



7



8



9



10



11 Eglise Saint-Laurent, 1858–62



Direction des prises de vue 1:8000
Photographies 1979 : 2, 3, 23
Photographies 1998 : 1, 4 – 22, 24, 25



12



13

Bramois
Commune de Sion, district de Sion, canton du Valais



14



15



16 Cure, 1796



17



18



19



20



21



24



22



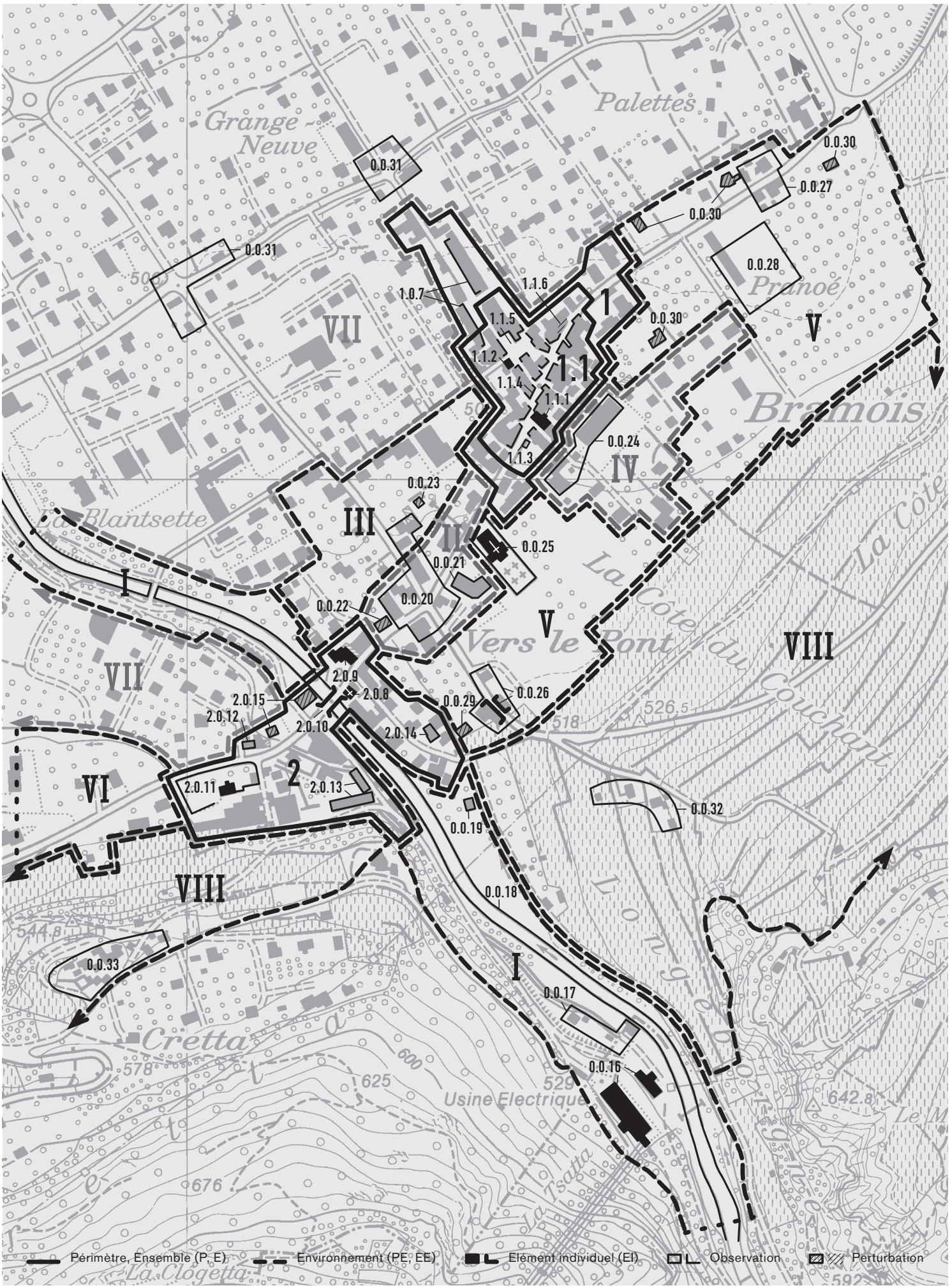
23



25

Bramois
Commune de Sion, district de Sion, canton du Valais

Plan du relevé 1:5000



P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant, EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Agglomération historique constituée autour d'un croisement de voies, induisant deux orientations du tissu	B	/	/	X	**B**			12–25
E	1.1	Noyau de l'agglomération historique caractérisé par son extrême densité, dont l'origine remonte au Moyen Age	A	X	X	X	**A**			12–21
P	2	Tissu situé à cheval sur la Borgne ; noyau médiéval à la hauteur du pont et composante artisanale liée au cours d'eau, créée au cours du 19e s.	B	X	/	X	**B**			1,4,6–8
PE	I	Cours de la Borgne, à la sortie du défilé qu'il a creusé dans le versant	a			X	**a**			2,3
PE	II	Tissu mixte reliant les deux composantes du site ; noyau 1900, agrandi à partir des années 1970	ab			X	**b**			8–10
PE	III	Tissu à dominante agricole servant de tampon entre le tissu ancien et les nouvelles constructions	ab			X	**a**			
PE	IV	Tissu hybride postérieur à 1970, prolongeant l'agglomération historique	ab			/	**b**			25
PE	V	Prés et vergers assurant la liaison avec le versant viticole	ab			X	**a**			25
PE	VI	Constructions diverses des années 1980 brouillant l'image de l'accès ouest du site	ab			X	**a**			
EE	VII	Plaine du Rhône plantée en vergers jusqu'au milieu du 20e s. ; en cours d'urbanisation rapide	b			/	**b**			
EE	VIII	Versant planté de vignes, surplombant l'agglomération	a			X	**a**			
EI	1.1.1	Maison avec tour d'habitation portant la date de 1824 sur les clefs de tirants, remontant sans doute au 16e–17e s.				X	**A**			12,13
EI	1.1.2	Cure de 1796, par Barthélémy Jacquod, associant maçonnerie et madriers				X	**A**			16
	1.1.3	Fontaine couverte avec deux bassins en granit et chèvre centrale en béton ; 18e–19e s.						o		14
	1.1.4	Tissu dense bordant la rue principale, se présentant en partie de biais						o		
	1.1.5	Place de l'ancienne chapelle, fortement remaniée et banalisée						o		19,20
	1.1.6	Constructions nouvelles, vers 1980, menaçant le site : retraits d'alignement, balcons, ouvertures trop larges, crépis ciment							o	
	1.0.7	Double rangée de dépendances, avec transformations en logement en cours						o		22
EI	2.0.8	Chapelle Sainte-Catherine, vers 1650, implantée à l'entrée du pont ; restaurée en 1828				X	**A**			1,7
EI	2.0.9	Maison flanquée d'une tour dominant le pont ; 17e–18e s.				X	**A**			1,6
EI	2.0.10	Pont sur la Borgne à une seule arche, milieu 16e s., doublé en aval par une passerelle piétonne en béton peu heureuse				X	**A**			1
EI	2.0.11	Maison de maître et parc, marquant l'entrée du site ; vers 1900				X	**A**	o		4
	2.0.12	Habitation locative 19e s. avec toit à quatre pans ponctuant l'entrée du site						o		
	2.0.13	Ancienne brasserie, vers 1900, transformée en logements et bureaux						o		
	2.0.14	Petit locatif récent édifié après 1980, peu gênant						o		
	2.0.15	Deux habitations individuelles, vers 1970, menaçant le noyau entourant le pont sur la Borgne							o	
EI	0.0.16	Usine électrique implantée dans le défilé de la Borgne ; turbines portant les dates de 1914 et 1915				X	**A**			3
	0.0.17	Logements de fonction de l'usine électrique ; tissu modeste tant par sa taille que son traitement						o		
	0.0.18	Cours de la Borgne canalisé						o		2
	0.0.19	Habitation individuelle implantée le long de la Borgne ; corps étranger						o		
	0.0.20	Noyau créé vers 1900 à mi-chemin des deux composantes du site						o		

P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant, EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
	0.0.21	Immeuble locatif et commercial, vers 1990, créant un nouveau centre de gravité à la hauteur de l'église						o		10
	0.0.22	Immeuble locatif, avant 1979, menaçant le tissu voisin de sa masse ; balcons continus et toiture terrasse							o	
	0.0.23	Habitation individuelle récente adossée aux bâtiments d'une menuiserie							o	
	0.0.24	Tissu artisanal hybride adossé au noyau central						o		
EI	0.0.25	Eglise Saint-Laurent et cimetière dominant le site ; édifiée en 1858–62 par I. Antonioli				X	**A**	o		8,9,11,14, 25
EI	0.0.26	Noyau rural du 19e s. créant l'une des « portes » du site				X	**A**	o		
	0.0.27	Noyau rural marquant l'entrée du site en arrivant de Grône						o		
	0.0.28	Locatifs en cours de construction en 1997, menaçant les vergers qui assurent la transition avec le vignoble						o		
	0.0.29	Habitation individuelle menaçant l'autonomie d'un noyau rural ancien de qualité							o	
	0.0.30	Constructions diverses mitant les prés et les vergers prolongeant le tissu historique							o	
	0.0.31	Noyaux ruraux du début du 20e s. ponctuant deux carrefours ; témoins de l'occupation historique de la plaine						o		
	0.0.32	Constructions de taille réduite bien insérées dans le vignoble						o		
	0.0.33	Noyau rural de La Crèta, dominant le site						o		25

Evolution de l'agglomération

Histoire et étapes du développement

Recelant des vestiges de colonisation préhistorique datant de l'époque de la Tène, Bramosium fut mentionné pour la première fois en 515, lorsque le roi burgonde Sigismond fit don de la villa à l'abbaye de Saint-Maurice. Cette colonisation précoce du site est étroitement liée à sa position géographique à la sortie des gorges de la Borgne, sur un cône alluvionnaire très étendu, propice à la culture. Recueillant l'ensemble des eaux issues du val d'Hérens, le torrent garantit une irrigation régulière et la fourniture d'une énergie hydraulique renouvelable, propice à l'artisanat. De plus, une telle implantation à l'entrée des gorges offrait un refuge en cas de conflit, tout en permettant le contrôle de la circulation sur la rive gauche du Rhône, au passage de la Borgne. Le franchissement du cours d'eau est toujours marqué par un pont en pierre à une seule arche aplatie datant du milieu du 16e siècle.

De l'abbaye de Saint-Maurice, la juridiction du site passa, au Moyen Age, au chapitre de Sion qui en céda l'administration au vidame de Sion. Au 14e siècle, cette charge vint entre les mains de la famille de Chevron dont l'un des descendants, Nicolas de Chevron, vendit en 1569 les droits rattachés à Bramois à la bourgeoisie de Sion pour 250 thalers. Jusqu'en 1798, un châtelain nommé par Sion exerça le pouvoir. Quant à la paroisse de Bramois, elle est attestée dès 1278 ; le sanctuaire, démoli dans les années 1970, était alors implanté sur la place située au coeur de l'agglomération historique (1.1.5), face à la cure.

Du fait de son statut de propriété de la bourgeoisie de Sion, Bramois fut longtemps colonisé par des métayers, souvent originaires de la région de Goms. Ceci explique que, jusqu'au début du 20e siècle, l'agglomération ait hébergé une population en majorité suisse allemande. Cette influence se lit aujourd'hui encore dans un tissu largement marqué par les constructions en madriers ornées de frises et de décors. Ce type de construction plus proche du Haut-Valais que du Valais central, qu'illustre de manière exemplaire la cure de 1796 (1.1.2), ne se retrouve guère dans le restant du district. Le nombre élevé de « tours » des 18e–19e siècles (par exemple 1.1.1), certaines modestes, constitue un autre signe distinctif du site. Lors de l'invasion française, en 1798, Bramois formait une agglomération florissante, avec une population de 319 habitants. Les remaniements politiques liés à cet événement permirent à Bramois de devenir une commune indépendante jusqu'à son rattachement à Sion, dans la seconde moitié du 20e siècle.

Sur la première édition de la carte Siegfried, parue en 1880, l'emprise du site correspondait, à peu de choses près, à celle des deux composantes principales ; l'une (1) constitue le village proprement dit, fortement densifié et davantage marqué par l'activité agricole, l'autre (2), plus lâche et davantage artisanale, étant implantée à cheval sur le cours de la Borgne.

Au cours de la seconde moitié du 19e siècle, le site s'industrialisa peu à peu le long du cours de la Borgne, avec la création d'un atelier de tissage, puis d'une fabrique d'acétylène. Une brasserie (2.0.13), aujourd'hui transformée en logements et en bureaux sans grand respect de la substance d'origine, fut édifiée vers la même époque. Cet essor, lié à l'emploi de l'énergie hydraulique du cours d'eau, semble s'être traduit par un enrichissement de la population. Il se concrétisa, outre l'édification d'une nouvelle église paroissiale en 1858–62 (0.0.25), par la construction, vers 1900, d'un noyau (0.0.20) à la hauteur du carrefour situé à mi-chemin des deux périmètres, ainsi que d'une somptueuse villa d'industriel (2.0.11) dominant l'entrée ouest du site. La création, à l'orée de la Première Guerre mondiale, d'une usine hydro-électrique (0.0.16) à l'entrée des gorges de la Borgne, si elle permit d'augmenter le rendement énergétique, marqua aussi l'arrêt du développement industriel, puis son déclin, dès que l'électricité produite put être transportée à distance.

Jusqu'au milieu du 20e siècle, quasiment toutes les constructions étaient regroupées dans le cadre de l'agglomération historique, à l'exception de rares noyaux ruraux (0.0.26, 0.0.27, 0.0.31) implantés sur les voies d'accès, souvent à la hauteur d'un carrefour. A partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale, les

prés et les vergers situés en aval de l'agglomération historique furent progressivement urbanisés, sans cependant, dans un premier temps, menacer beaucoup les silhouettes du site. L'évolution, à partir des années 1970, est plus préoccupante, dans la mesure où des constructions nouvelles, en partie importantes (0.0.21, 0.0.22), sont venues s'infiltrer le long de la route de desserte, au détriment de la lecture de la structure historique bicéphale du site, tout comme à la périphérie immédiate du tissu ancien. Alors que, jusqu'à tout récemment, les vergers (V) assurant la transition avec le vignoble (VIII) étaient demeurés pratiquement libres de constructions, à l'exception d'un noyau artisanal (0.0.24), leur mitage, principalement par des villas (0.0.30), mais également par un complexe de logements en cours de construction en 1996 (0.0.28), est en progression rapide.

L'évolution démographique du site fut positive à partir de la fin de l'Ancien Régime, même si le démarrage fut lent. De 319 habitants en 1798, on passa à 381 habitants en 1850 ; en 1870, la population atteignit 561 habitants et 703 en 1900, chiffre qui se stabilisa par la suite, puisque, en 1920, l'on ne comptait plus que 681 habitants. En 1968, Bramois fut rattaché à la commune de Sion, ce qui explique sans doute l'importante urbanisation que le site a subie depuis cette date.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

L'agglomération historique principale (1) s'étend le long de la route qui traverse tout le site. Cette dernière est particulièrement étroite et crée un véritable goulot d'étranglement pour la circulation. Au centre, deux carrefours permettent de rejoindre, sur l'arrière des constructions bordant la route, la place principale, dont le revêtement de sol trace le plan de l'ancien sanctuaire paroissial, aujourd'hui détruit. A partir de là, une voie perpendiculaire d'importance secondaire rejoint les terrains agricoles occupant l'espace séparant le Rhône de la Borgne. Cette voie était autrefois délimitée par deux rangées contiguës exclusivement formées de dépendances (1.0.7), dont certaines sont en cours de transformation en habitations. Les constructions, à quelques interventions près, sont toujours largement réalisées en madriers sur un socle en maçonnerie, parfois étendu à l'angle occupé par la cuisine, également maçonné à l'étage.

Le noyau de l'agglomération historique (1.1) se détache du restant du tissu par sa densité et son homogénéité générale. Le caractère « médiéval » de la voie, outre son étroitesse, garante d'une forte spatialité, est souligné par un revêtement de sol en pavage. L'accentuation d'une bande centrale par une disposition différente des pavés s'associe au fait que la chaussée court de façade à façade, sans trottoirs ni espaces de transition. Du fait que la route de passage, qui constitue l'épine dorsale de l'ensemble, se présente parfois de biais par rapport aux voies de desserte latérales, le tissu acquiert une dynamique spatiale très forte. Plusieurs « tours », certaines mêmes réalisées en bois, surmontent les habitations ; sans doute investies à l'origine d'une fonction défensive, elles semblent être devenues ultérieurement des symboles de prestige. Alors que le tissu témoigne de l'origine médiévale de l'agglomération, les nombreuses constructions des 17e et 18e siècles soulignent vraisemblablement une période de prospérité sous l'autorité de Sion.

Le long de la route de passage et de part et d'autre du cours de la Borgne (0.0.18) se développe un tissu mixte (2), constitué autour d'un noyau médiéval tardif, centré sur le pont de 1550 franchissant la Borgne (2.0.10). La tête de pont, en venant du Haut-Valais, est occupée par une chapelle du 17e siècle dédiée à sainte Catherine (2.0.8) et par une bâtisse flanquée d'une tour (2.0.9), présentant l'allure générale d'une maison fortifiée. S'y ajoute un tissu rural peu à peu supplanté, à partir du 19e siècle, par des constructions artisanales exploitant l'énergie hydraulique fournie par le cours d'eau. Deux habitations individuelles récentes, implantées à l'entrée du pont en venant de Sion (2.0.15), constituent une perturbation sensible du site, à un endroit particulièrement exposé, qui aurait dû rester libre de toute construction. L'édification d'une passerelle piétonne en béton doublant le pont en pierre en aval constitue également une atteinte sensible au site, même si elle se justifie sur le plan de la sécurité.

L'espace libre séparant à l'origine les deux noyaux composant l'agglomération, occupé en 1858–62 par la nouvelle église dédiée à saint Laurent (0.0.25), puis, au début du 20e siècle, par un noyau résidentiel et artisanal (0.0.20) constitué à un carrefour avec une voie transversale secondaire, a continué à subir la pression de l'urbanisation. De nouvelles constructions, notamment un immeuble locatif des années 1970 (0.0.22) et un immeuble commercial et locatif des années 1990 (0.0.21), font que, dorénavant, les deux périmètres historiques sont soudés par un tissu continu (II), au détriment de la lecture de la structure historique du site.

Les noyaux ruraux de petite taille de la fin du 19e et du début du 20e siècle, isolés aux différentes entrées du site, constituent autant d'avant-postes de l'agglomération (0.0.26, 0.0.27, 0.0.31). A l'exception du noyau bordant le vignoble (0.0.26), leur sauvegarde est aujourd'hui gravement menacée par l'urbanisation en cours des terrains agricoles, qui tend à les submerger.

Une modeste extension à caractère artisanal, réalisée à partir du milieu du 20e siècle en bordure amont de l'agglomération historique (0.0.24), serait sans grande conséquence sur l'image du site, si elle n'avait pas servi par la suite, après 1980, à l'accrochage d'un groupe d'habitations individuelles (IV). Ce dernier est heureusement relativement lâche et formé de constructions de taille réduites tendant à se perdre dans les vergers qui les prolongent.

Parmi les abords, le cours de la Borgne (I) occupe une place tout à fait prépondérante, puisque, outre le fait d'avoir conditionné le choix de l'implantation historique, il est à l'origine de la structure bicéphale du site. Constituant une entaille dans le terrain, soulignée par un cordon boisé de densité variable, il se présente perpendiculairement à la route qui traverse tout le site et conditionne ainsi largement le réseau viaire secondaire.

Deux poches faiblement urbanisées, l'une (III) jouxtant le cordon de constructions bordant la route de desserte principale, à dominante agricole, l'autre (VI) marquant l'accès ouest de l'agglomération, jouent un rôle important dans le site. Servant d'espace tampon entre le tissu ancien et l'urbanisation largement entamée de la plaine du Rhône (VII), elles aident à sauvegarder la structure générale linéaire qui caractérise le site.

Alors que, sur la rive gauche de la Borgne, le tissu ancien se prolonge directement par le versant viticole (VIII), un espace de vergers et de prés (V) assure la transition sur la rive droite. Malgré les nombreuses constructions édifiées au cours des dernières décennies, cette aire a jusqu'à ce jour maintenu sa continuité, même si celle-ci est fortement mise en cause à la hauteur du tissu récent prolongeant le noyau historique (IV).

Recommandations

Voir également les objectifs généraux de la sauvegarde

Vu le goulot d'étranglement que représentent tant le pont sur la Borgne que le resserrement marquant le passage du noyau central, la création d'une route de contournement, par le nord, devrait être sérieusement étudiée.

Même si la liaison entre les deux périmètres est aujourd'hui largement urbanisée (II), l'implantation d'éventuelles nouvelles constructions devrait respecter la sauvegarde de la structure bicéphale qui caractérise le site.

Dans la mesure où l'urbanisation à la périphérie des noyaux historiques s'est fortement accélérée au cours de la dernière décennie, l'application stricte des mesures de sauvegarde dans les quelques espaces restés partiellement intacts (III, V, VI) est essentielle, du fait qu'elle garantit notamment la transition historique avec le coteau planté de vignes (VIII). Si l'interdiction de construire préconisée pour ces terrains dans les suggestions générales de sauvegarde s'avérait être en contradiction avec le plan de zones, il conviendrait de procéder à un contrôle rigoureux de l'implantation et de la volumétrie des nouveaux bâtiments, afin de respecter la structure historique du site.

Qualification

Appréciation du village dans le cadre régional

⊠⊠	Qualités de la situation

Du fait de son implantation sur l'important cône alluvionnaire déposé par les eaux de la Borgne à la sortie des gorges, le site occupe une situation prépondérante tant sur le plan historique, par le contrôle du franchissement du cours d'eau qu'il exerce, que du fait de ses qualités paysagères, à la jonction entre la plaine plantée de vergers et le vignoble. Ces qualités sont aujourd'hui assez nettement entamées par l'urbanisation récente, qui a heureusement partiellement épargné la silhouette amont, particulièrement sensible.

⊠⊠/	Qualités spatiales

A cause de la densité des constructions, mais également de l'étroitesse extrême de la voie de passage, les qualités spatiales sont prépondérantes dans l'agglomération historique principale. Dans la mesure où un tissu interstitiel est venu s'implanter entre les deux composantes principales, au détriment d'une lecture claire de ces entités par rapport à des espaces de moindre densité, elles sont aujourd'hui quelque peu amoindries, mais demeurent partout évidentes.

⊠⊠⊠	Qualités historico-architecturales

Les qualités historiques et architecturales du site sont prépondérantes grâce, d'une part, à l'existence d'un tissu ancien marqué par la présence de nombreuses constructions en madriers, dominées par plusieurs tours en maçonnerie et en bois, et, d'autre part, à la présence des édifices jouxtant le pont médiéval sur la Borgne. Le tissu artisanal induit par l'énergie hydraulique fournie par les eaux de la Borgne, puis par l'usine hydro-électrique qu'elles alimentent, représente une autre caractéristique saillante du site, même s'il est aujourd'hui largement désaffecté.

2e version 04.1996/jpl

CD no 233 260
Films no 3672–3675 (1979) ;
8922–8924 (1998)

Coordonnées de l'Index des localités
582.970/101.590

Mandant
Office fédéral de la culture (OFC)
Section du patrimoine culturel et des monuments historiques

Mandataire
Bureau pour l'ISOS
Sibylle Heusser, arch. EPFZ
Limmatquai 24, 8001 Zurich

ISOS
Inventaire des sites construits à protéger en Suisse